

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

Accueil > Trouver une certification > Répertoire spécifique > CLOE Anglais - Communiquer dans un contexte professionnel

← Retour à la recherche

CLOE Anglais - Communiquer dans un contexte professionnel

Code de la fiche :
RS7667

Etat :
Active

↓ Télécharger la fiche ? Aide en ligne

L'essentiel

 **Code(s) NSF** **136** : Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales

 **Formacode(s)** **15234** : Anglais

 **Date d'échéance de l'enregistrement** **26-06-2031**

Certificateur(s)

Nom légal	Siret	Nom commercial	Site internet
CCI FRANCE	18750002000073	-	-

Résumé de la certification

Objectifs et contexte de la certification :

La certification CLOE Anglais – Communiquer dans un contexte professionnel, atteste du niveau de maîtrise de l'anglais et de la capacité d'un individu à l'utiliser dans des situations professionnelles variées.

Elle certifie la compréhension écrite et orale ainsi que l'expression écrite et orale en s'appuyant sur les niveaux du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL), et constitue un outil fiable et reconnu pour valoriser les compétences linguistiques des actifs (salariés, indépendants, demandeurs d'emploi) et répondre aux besoins des entreprises qui requièrent l'usage de l'anglais dans leurs activités professionnelles, dans des domaines tels que : le tourisme, la restauration, le commerce international, la logistique et le transport, l'industrie, les ressources humaines, le service clientèle, les technologies de l'information, ou encore les services aux entreprises.

Compétences attestées :

La certification CLOE Anglais – Communiquer dans un contexte professionnel atteste de la capacité à :

lire et comprendre des documents écrits en anglais (courriels, notes, consignes, articles courts) afin d'identifier, sélectionner et exploiter les informations essentielles nécessaires à la réalisation de tâches professionnelles.

comprendre et exploiter des communications orales en anglais (dialogues, réunions, présentations, échanges en visioconférence...) afin d'en extraire les informations utiles pour les réutiliser dans son contexte professionnel.

rédiger des écrits professionnels en anglais (mails, notes techniques, comptes rendus) afin de transmettre des informations de manière claire, structurée, et adaptée au destinataire, en produisant un niveau de correction linguistique suffisant pour garantir la compréhension et éviter toute ambiguïté.

interagir à l'oral en anglais dans des situations de travail variées, en s'exprimant de manière claire, fluide et adaptée à ses interlocuteurs, afin de participer à des échanges, de transmettre ou de traiter des informations professionnelles.

Modalités d'évaluation :

L'évaluation repose sur deux épreuves complémentaires permettant de mesurer la maîtrise de l'anglais en contexte professionnel :

Une épreuve écrite, sur ordinateur, qui évalue plusieurs domaines complémentaires : la compréhension de textes professionnels, la compréhension orale d'extraits audio, ainsi que la production d'écrits clairs et structurés, mobilisant un vocabulaire approprié et des structures grammaticales adaptées aux situations professionnelles variées.

Une épreuve orale, conduite en interaction avec un évaluateur, qui mesure la capacité à interagir spontanément et la qualité de l'expression orale en contexte professionnel.

Elle permet ainsi de mesurer la capacité du candidat à mobiliser la langue dans des contextes rencontrés en entreprise.

Les deux épreuves sont contextualisées au domaine professionnel du candidat, choisi lors de l'inscription parmi une liste de spécialisations proposées (commerce international, logistique et transport, tourisme, ressources humaines, informatique et télécommunication, industrie, banque et finance, santé, etc.).

Les résultats sont positionnés selon les niveaux du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL). Leur validation est assurée par un jury de certification composé de deux membres de CCI France ou missionnés par CCI France, extérieurs au centre ayant accompagné les candidats, garantissant neutralité, impartialité et équité.

Validation de la certification ou de l'habilitation

Le cas échéant, niveaux de maîtrise des compétences :

La certification CLOE Anglais – Communiquer dans un contexte professionnel positionne les candidats sur l'échelle du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) et est délivrée à partir du niveau A2, jusqu'aux niveaux B1, B2, C1 et C2.

Le parchemin, valable à vie, mentionne le niveau CECRL obtenu ainsi que, le cas échéant, la spécialisation professionnelle choisie par le candidat lors de son inscription.

Les résultats sont enregistrés dans un système numérique sécurisé, garantissant leur authenticité et leur accessibilité permanente.

Le cas échéant, durée de validité en années :

Si durée limitée, modalités de renouvellement :

Possibilité de validation partielle :

Non

Secteur d'activité

Références juridiques des réglementations d'activité :

Voie d'accès

Le cas échéant, prérequis à l'entrée en formation :

Le cas échéant, prérequis à l'entrée en formation

Aucun prérequis n'est exigé pour accéder à la formation.

Toutefois, le candidat réalise un test de positionnement fin d'évaluer son niveau et d'adapter le parcours de formation à son objectif.

Le cas échéant, prérequis à la validation de la certification :

La certification requiert un niveau minimum A2 du CECRL, afin d'assurer la cohérence avec les compétences évaluées.

Pour les candidats libres, un test de positionnement est obligatoire afin de vérifier qu'ils disposent du niveau requis.

Pour les candidats issus d'un parcours de formation, celui-ci doit les conduire à atteindre leur objectif professionnel et, au minimum, le niveau A2 du CECRL.

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys	Date de dernière modification
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	-	-
En contrat d'apprentissage		X	-	-
Après un parcours de formation continue	X		Le jury de certification CLOE Anglais – Communiquer dans un contexte professionnel est composé de deux membres de CCI France ou missionnés par CCI France, experts en langues et habilités à l'évaluation CLOE, dont un président désigné parmi eux. Aucun membre ne peut avoir préparé les candidats présentés. Les jurys sont constitués dans le respect des principes de neutralité, d'impartialité et de collégialité.	29-06-2026
En contrat de professionnalisation		X	-	-
Par candidature individuelle	X		Le jury de certification CLOE Anglais – Communiquer dans un contexte professionnel est composé de deux membres de CCI France ou missionnés par CCI France, experts en langues et habilités à l'évaluation CLOE, dont un président désigné parmi eux. Aucun membre ne peut avoir préparé les candidats présentés. Les jurys sont constitués dans le respect des principes de neutralité, d'impartialité et de collégialité.	29-06-2026

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys	Date de dernière modification
Par expérience		X	-	-

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Aucune correspondance

Base légale

Date de décision	26-06-2026
Durée de l'enregistrement en années	5
Date d'échéance de l'enregistrement	26-06-2031
Date de dernière délivrance possible de la certification	26-12-2031

Pour plus d'informations

Statistiques :

Année d'obtention de la certification	Nombre de certifiés	Nombre de certifiés par reconnaissance de l'expérience professionnelle
2025	8977	-
2024	6798	-

Lien internet vers le descriptif de la certification :

<https://certifications-cloe.com/>

Liste des organismes préparant à la certification :

[Liste des organismes préparant à la certification](#)

Certification(s) antérieure(s) :

Code de la fiche	Intitulé de la certification remplacée
<u>RS6435</u>	Certification CLOE anglais

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation :

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation